

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<i>102.09</i> SCP de l'industrie des carrières et fours à dolomies arrondissement de Namur	A.R. 03/02/66 M.B. 15/02/66	Limites peuvent être dépassées à raison de 2 heures par jour. Tr. préparatoires ou complémentaires: travaux d'entretien courants (graissage, nettoyage, mise au point des machines et des appareils).

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<p><i>102.09</i></p> <p>SCP de l'industrie des carrières et fours à dolomies arrondissement de Philippeville</p>	<p>A.R. 03/02/66 M.B. 15/02/66</p>	<p>Limites peuvent être dépassées à raison de 2 heures par jour.</p> <p>Tr. préparatoires ou complémentaires: travaux d'entretien courants (graissage, nettoyage, mise au point des machines et des appareils).</p>

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<p><i>116</i></p> <p>CP industrie chimique</p>	<p>A.R. 24/08/2005 M.B. 05/09/2005</p>	<p>Tr. préparatoires ou complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation des couleurs et mélanges de gomme; - mise à feu, mise sous pression et arrêt des chaudières, des générateurs de vapeur et des rechauffeurs d'air; - mise en route et arrêt de la force motrice, à la mise à température des machines, au préchauffage des appareils de fabrication; - allumage des feux préparatoires aux cuissons des vernis; - remplissage des munitions avec de l'explosif fondu (apport et mise à température); - préparation des machines continues pour allumettes; - mise au point, réglage, démontage et entretien des machines; - vidange des réservoirs de résine, nettoyage des filtres des réservoirs de peinture; - tests de laboratoire; - changement et aux essais de moules sur presse.

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<p><i>117</i></p> <p>CP de l'industrie et du commerce du pétrole</p>	<p>A.R. 25/03/86 M.B. 01/05/86</p>	<p>Tr. préparatoires et complémentaires : "shut down"</p> <p>Limite: la durée hebdomadaire moyenne calculée sur une période d'un an maximum ne peut être dépassée. La limite de 50 h/semaine peut être dépassée.</p>

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<p><i>118.07</i></p> <p>CP Industrie alimentaire Brasseries</p>	<p>A.R. 20/04/67 M.B. 02/06/67</p>	<p>Tr. préparatoires ou complémentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1. la production de vapeur; - 2. chauffage des eaux; - 3. la pesée, concassage et conditionnement des matières premières; - 4 refroidissement des moûts, mise en levain, écumage des mouts et nettoyage des installations employées à cette fin. <p>La durée de travail des ouvriers qui effectuent les travaux 1 à 2 ne peut excéder 11 h/jour</p> <p>Le dépassement journalier peut être de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 heure pour les travaux 3 - 2 heures pour les travaux 4

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
120 CP industrie textile et bonneterie	A.R. 14/04/75 M.B. 07/10/75	Tr. préparatoires et complémentaires: entretien des machines, chauffage à la vapeur ou à l'eau. Limites peuvent être dépassées: .entretien des machines: 5 heures max / semaine; .chauffage à la vapeur ou à l'eau: du 01/11 au 31/3 : 10 h/sem. maximum du 01/04 au 31/10: 5 h/sem. maximum .chauffage à l'eau par charbon: 5 h/sem. max. par mazout :2 h/sem. max.

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<p><i>123</i></p> <p>CP industrie textile de l'arrondissement administratif de Verviers</p>	<p>A.R. 17/08/65 M.B. 01/09/65</p>	<p>Limite journalière peut être dépassée de maximum 2 heures</p> <p>Tr. préparatoires ou complémentaires: travaux effectués par les services d'entretien.</p>

C.P. S.C.P. SECTEUR	A.R. & M.B.	EXPLICATION
<p>124</p> <p>CP de la construction</p>	<p>A.R. 23/01/86</p> <p>M.B. 07/02/86</p>	<p>Les limites peuvent être dépassées à raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> -1h par jour dans les centrales à béton qui produisent et livrent du béton préparé à des tiers; -1h 1/2 par jour, dans les autres entreprises. <p>Tr. préparatoires et complémentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en état et fonctionnement des appareils (approvisionnement en carburant, graissage, mise sous pression, chauffage des produits hydro-carbonés); - fabrication des premiers mortiers et bétons de la journée ainsi que des premiers mélanges goudronneux ou bitumeux, mortiers d'asphalte et pierrailles enrobées, bétons asphaltiques ou goudronneux; - enlèvement des dispositifs de sécurité; - transport du matériel et des engins aux chantiers; - surveillance des travaux préparatoires par les chefs d'équipe, pointeurs et contremaîtres; -nettoyage et entretien du matériel; - couverture des feux des chaudières et des poêles; - mise en place des dispositifs de sécurité, entretien et remise en état des voies (ferrées, routes, chemins) - rassemblement de l'équipement, des outils, du carburant etc... transport aux magasins et retour du matériel et engins au dépôt; - surveillance des travaux complémentaires par les chefs d'équipes, pointeurs et contremaîtres.